

# Csias – Assemblée générale : Définition d'objectifs, conditions, sanctions – le bon équilibre dans le conseil social

Des études démontrent que le sanctionnement dans l'aide sociale n'aide que rarement à atteindre les objectifs fixés. Certains services sociaux mettent l'accent sur la coopération et l'encouragement plutôt que sur les sanctions lorsqu'ils conseillent les personnes soutenues. Convenir ensemble et d'égal à égal avec les bénéficiaires d'objectifs clairs et réalistes – cette étape doit être placée autant que possible en amont des obligations. La motivation joue ici un rôle important. Comment le processus de conseil consensuel peut-il être amélioré ? Quelles sont les approches innovantes ? Quels sont les droits et les devoirs de participation des services sociaux et des bénéficiaires de prestations ? Ces questions seront abordées d'un point de vue scientifique, pratique et juridique lors de l'assemblée générale de la CSIAS. Le programme comprend des présentations de Dr. Rahel Strohmeier Navarro Smith (Chargée de cours, ZHAW), Thomas Birchler (Co-directeur du département des affaires sociales de la ville d'Uster) ainsi que Nadine Zimmermann (Présidente de la commission « Questions juridiques » de la CSIAS). Une table ronde conclura le programme.

Visite guidée à la suite de l'assemblée générale de la vieille ville de Zofingue.

[Programme en ligne](#)